

Lutte contre le frelon asiatique

Les frelons asiatiques causent de nombreux dégâts dans les ruches d'abeilles et menacent la filière apicole française et la biodiversité en général. Même s'ils ne sont pas agressifs s'ils ne se sentent pas attaqués, ils restent une source potentielle de danger pour les personnes qui habitent à proximité. Si vous constatez ou avez un doute sur la présence potentielle de frelons asiatiques il est nécessaire de ne pas intervenir vous même et de faire appel à un professionnel.

Signalement et destruction

Dans le cadre d'un plan de lutte collective contre le frelon asiatique, la Préfecture et le Département de Seine-Maritime ont mis en place une plateforme téléphonique (02.77.64.57.76) et informatique (frelonasiatique76.fr) pour permettre à tous de pouvoir signaler la présence de nid de frelon asiatique et d'avoir accès à des informations pour l'identification des frelons et une liste de professionnels agréés et certifiés pour l'utilisation de produits sans danger pour l'environnement.

Des subventions pour aider à la destruction

Pour participer à la lutte contre cette espèce invasive, la Ville a créé une subvention d'aide à la destruction de nids pour les particuliers. Celle-ci est accessible à tous les Quevillais qui font procéder à la destruction d'un nid entre avril et novembre, en faisant appel à un professionnel agréé, sur présentation de la facture. Pour connaître les modalités de cette subvention et pouvoir en bénéficier, il est conseillé de joindre les services de la Ville au 02.35.68.93.39.

Une subvention complémentaire est également disponible auprès du Département en passant par la plateforme téléphonique de lutte collective (02.77.64.57.76).

Plus d'informations et signalement d'un nid de frelons asiatiques sur la plateforme départementale de lutte contre le frelon asiatique au 02 77 64 57 76

contact

Accueil Technique

Coordonnées :

- 02 35 68 93 39
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly